www.lorgues.fr

n° 03
Juin 2009

Lorgues infos

bulletin municipal

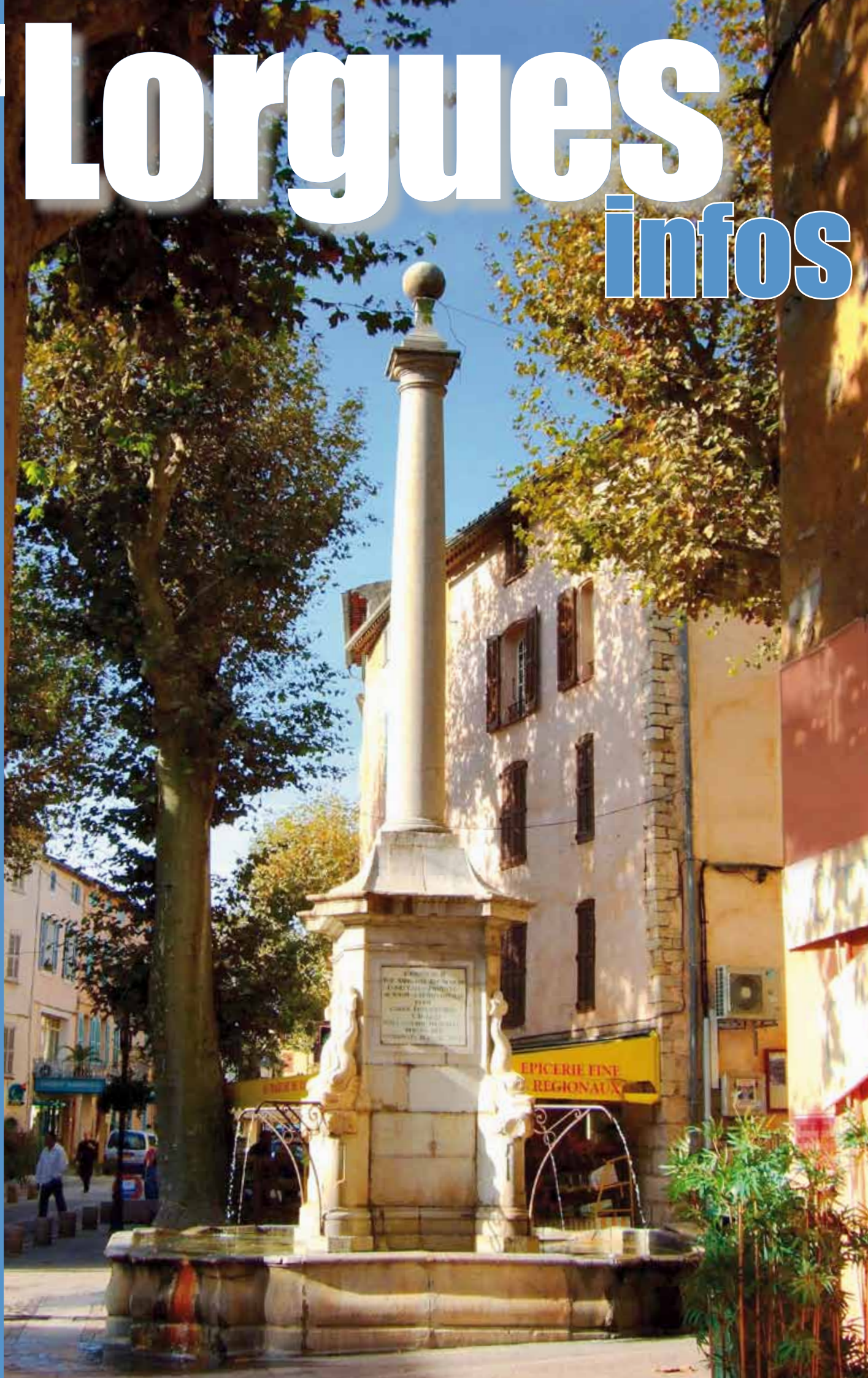

Sommaire

Projets & Travaux pages 4 - 5
Aménagements urbains - Plan / Politique de l'Habitat / Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Prévention & Sécurité pages 6 - 7
Prévention incendie / Stages de premiers secours / Zone bleue / Mise en place du C.L.S.P.D.

Économie touristique pages 8 - 9
Projet F.I.S.A.C. / Nouveaux commerces / Patrimoine / Office du Tourisme / Vin rosé / Lorgues Citoyen / Tri sélectif.

Budget 2009 pages 10 - 11
Présentation du budget primitif

Jeunesse & Loisirs pages 12 - 13
Accueil de Loisirs Sans Hébergement / Les vacances / Espace Relais Jeunes / Planning familial / Mission Locale / Éducation spécialisée.

Éducation page 14
Aides aux projets pédagogiques / Infos diverses / Nouveaux jeux / Commémoration.

Sports page 15
Tennis / Athlétisme / Basket / Football / Olympiades de Berne.

L'écho des Collines pages 16 - 17
Miss Lorgues 2009 / Soeur Marie Anonciata / Défibrillateurs / Réunion de quartier / Goûter des usagers du minibus / Le carnaval / Exposition A.N.A.C.R. / Jardin du centre culturel.

Divers pages 18 - 19
Les Lorguais à l'honneur / Espace politique / Carnet du trimestre / A la mémoire de... / Numéros utiles.

Attention ! Calendrier estival page 20
Pour un été sans problème / Protéger sa piscine.
Calendrier des manifestations estivales à Lorgues.

Où trouver "Lorgues infos" ?

Le bulletin est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Il est également disponible sur simple appel au 04 94 85 92 91 ou sur le site www.lorgues.fr

Lorgues « Infos » n°3

Bulletin municipal de la ville de Lorgues
Juin 2009

Directeur de la publication :
Claude Alemagna
Conception et rédaction :
Hilary Smith, Anne-Marie Carré, Danielle Gomez, Anne-Laure Balduccelli
Mickael Da-Cunha
Crédit photos : Service communication
Impression : Imprimerie « Bonnaud »
RCS / Draguignan B 420 265 613
Tirage : 4500 exemplaires
Site internet : www.lorgues.fr

Visite de Mme la Sous-Préfète

Le 22 avril, première visite en mairie de Madame la Sous-Préfète Corinne ORZECHOWSKI, nouvellement nommée dans le Var :

M. le Maire lui fait part des préoccupations municipales.
Deux sujets importants sont abordés :

Le projet de construction de la station d'épuration et la délivrance des permis de construire qui en dépendent.
Le prochain dispositif de sécurité avec la construction des locaux de la Police Municipale et l'installation de la vidéoprotection.

Madame la Sous-Préfète s'est engagée à soutenir et intervenir auprès des autorités compétentes pour une efficacité optimale de conduite des projets et la mise en oeuvre des moyens financiers.

Édito Juin 2009

« C'est un programme d'investissements élaboré qui répond à nos besoins en matière d'assainissement, d'éducation, de sécurité, d'économie et d'amélioration du cadre de vie.
Un budget record ...
... sans augmentation de vos impôts locaux.»

Chers Lorgusis

Le 13 mars dernier le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de la commune.
Un budget record de 16,55 millions d'euros dont 8,05 millions consacrés à l'investissement, c'est-à-dire aux projets nouveaux de la commune qui vont enrichir son patrimoine.

Notre projet majeur et incontournable est celui de la construction de notre nouvelle station d'épuration et de son réseau d'assainissement. L'appel à concours pour la maîtrise d'œuvre est lancé.
La construction d'un nouveau groupe scolaire de 20 classes de maternelle et élémentaire avec son restaurant scolaire au quartier de la Muscatelle, apportera à ce quartier une animation juvénile où le jardin public sera le lien intergénérationnel avec la maison de retraite publique. Les aménagements des places Neuve, Saint François et Engelarié vont non seulement redorer le blason de notre centre ancien mais aussi ouvrir le cœur de la cité vers ce nouveau quartier.

L'aménagement de la place Marius Trussy comprenant l'agrandissement du service culturel, la construction des nouveaux locaux de la police municipale et l'installation du dispositif de vidéoprotection compléteront notre politique d'aménagements urbains. D'autre part, la mise en place le 19 mai dernier du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) structurera toute la stratégie de cette politique de sécurité.

L'installation de l'office du tourisme et du syndicat d'initiative, boulevard de la Libération en entrée de ville, avec la création de places de parking augmentera l'attractivité des visiteurs.

Enfin, l'aménagement paysager du cimetière, de la place d'Entrechaus avec la création d'un jardin d'enfants et la réfection du boulodrome municipal seront également réalisés.

En matière d'éducation, une dotation très importante a été allouée aux trois écoles communales pour les sorties pédagogiques et éducatives des enfants ainsi que pour le renouvellement de matériels et les jeux dans la cour.

Pour ce qui concerne les projets à maîtrise d'ouvrage communautaire (réalisés et financés par la Communauté d'Agglomération Dracénoise), sur ma proposition le conseil communautaire a voté favorablement l'étude de faisabilité pour la création d'une zone d'activité, une opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et la construction d'un terrain de sports en revêtement synthétique complémentaire au stade Claude Cauvin. Il sera en service l'année prochaine.

C'est un programme d'investissements élaboré qui répond à nos besoins en matière d'assainissement, d'éducation, de sécurité, d'économie et d'amélioration du cadre de vie. Un budget record pour rattraper le retard pris en matière d'équipement et sans augmentation de vos impôts locaux. Un programme d'actions dynamique et raisonné.

Enfin, comme nous nous y étions engagés, nous avons amélioré le fonctionnement de nos services municipaux en donnant à nos agents les moyens d'accompagner cette politique. Je tiens à les remercier pour leur travail, leur dévouement et la qualité de leur service au sein de la collectivité.

Je vous souhaite un excellent été

Claude ALEMAGNA
Maire de Lorgues
3ème vice-président de la CAD

Gérard
Khatchikian
Adjoint
aux travaux

Les projets

Aménagements urbains

Les travaux de la rue du Docteur Courdouan sont terminés. La rénovation des places Neuve, Saint François et de l'impasse Engélarié a débuté.

Place Neuve en travaux

Si les riverains en subissent les provisoires nuisances, c'est pour la bonne cause !

Ce superbe environnement fait parti du plan de rénovation et de réhabilitation du centre ancien de la commune.

Les réseaux d'adduction d'eau, des eaux usées et du pluvial seront refaits à neuf.
Les câblages de télécommunication, d'éclairage public, d'EDF, et de vidéoprotection seront enfouis. Avec les poubelles elles aussi enterrées, ce lieu gardera tout son prestigieux esthétisme. Les nouveaux projecteurs concourront à le rendre magique.
A cette occasion, le revêtement des trottoirs et de la chaussée sera renouvelé en bitume et dallage.

L'installation d'un mobilier urbain de qualité (construction de mur servant de banc et pose de potelets) offrira la convivialité indispensable. Les végétaux plantés et son ruisseau en partie centrale contribueront aussi à l'animation de cette place.

Enfin, il est prévu la pose d'une borne électrique pour les nombreuses et futures manifestations qui s'y dérouleront.

Si le moment est pénible pour d'aucuns, nous ne doutons pas que Lorgues toute entière se réjouira du résultat final.

Rue du Dr. Courdouan

Route de Carcès

En sortie d'agglomération des trottoirs ont été aménagés et l'éclairage public amélioré.

La réhabilitation du plancher de l'ermitage de Saint Ferréol

est terminé depuis fin mai, les salles sont disponibles pour les festivités.

Le parking du quartier Saint Jaume est aménagé provisoirement dans l'attente du projet de quartier.

Le parking devant le futur syndicat d'initiative et office du tourisme, boulevard Frédéric Mistral, sera opérationnel dès cet été pour recevoir une centaine de nouvelles places.

Un nouveau parking de 2050 m² rue des 4 Pierres, en entrée de ville, sera aménagé après acquisition du foncier. *voir plan page 5*

Mur de l'école Zola

La réfection du mur côté avenue de Toulon, très dangereux, est également prévue.

Collégiale Saint Martin

La Commune, préoccupée par l'état de délabrement de la toiture de la Collégiale, a signé une convention avec l'État pour une mission de maîtrise d'oeuvre. La D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a alloué à la commune une subvention de 13 500 €, représentant 45% du montant total hors taxe de l'opération.

Boulevard Clemenceau

Remplacement des bornes dangereuses.

Boulevard Clemenceau

Place du Perron

Son mur de soutènement est un danger qui menace la sécurité des passants et son environnement immédiat depuis de nombreuses années.
La municipalité a donc entrepris sa réfection.

Mur de la place du Perron

Mur des Combarelles

Simultanément, une intervention rapide s'impose, le mur qui s'affaisse présente les mêmes caractéristiques.

& travaux

Politique de l'Habitat

Des logements pour les Lorguais

Pour répondre à une forte demande, la Commune envisage la création de logements à usage locatif, en accession sociale à la propriété pour les actifs, les jeunes ménages et les primo accédants quartiers Saint Lazare et Ferray Redonne. (plan ci-dessous)

Monsieur le Maire a précisé à son Conseil Municipal que les opérations ne seront réalisées qu'à la condition que les réservations préfectorales soient garanties par la commune pour une meilleure maîtrise de l'accès à ces logements.

La station d'épuration

Après l'acquisition d'un terrain de 5,3 hectares pour recevoir la nouvelle station d'épuration, les études nécessaires à sa réalisation se poursuivent.
Celles de la "Loi sur l'Eau" et du marché de maîtrise d'oeuvre sont lancées.
Une convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'État et la Commune a été signée pour assurer son financement.
Le Conseil Général et le Conseil Régional prendront également une part active à son financement.

Eau et assainissement

D'importants travaux d'extension du réseau de distribution d'eau potable, sur plus de 5 Km, sont programmés.

Nathalie **Chassard**
Abel **Geler**
Conseillers municipaux et communautaires

Communauté d'Agglomération Dracénoise

Sportifs, à vos marques !

Stade Cauvin

Le stade de football "Claude Cauvin" sera complété par un nouveau terrain en revêtement synthétique aux normes réglementées et imposées par le district départemental.

Zone d'activité

Implantation de la zone artisanale

Une zone destinée aux artisans locaux est envisagée route de Draguignan. L'étude de faisabilité est engagée par la C.A.D. qui en possède la compétence économique et donc la maîtrise d'ouvrage.

Lorgues, ville "éco-responsable"

Rue Courdouan

Des conteneurs à poubelle enterrés sont aménagés en centre ville.
C'est ainsi que les usagers pourront déposer leurs sacs dans une cuve enterrée, vidée régulièrement par les bennes de ramassage.
Le geste est simple, rapide et ne tient pas compte des horaires de tournée.

Il permet ainsi de supprimer le stockage des poubelles sur les trottoirs, qui peut s'éterniser si l'on a oublié de les sortir à temps !

Les aides au logement

Monsieur le Maire en sa qualité de vice-président de la C.A.D. et président de la commission "Habitat" a fait voter une ligne budgétaire de 1 millions d'euros par an sur 5 ans, soit 5 millions en faveur de la production de logements sur le territoire communautaire.

Lancement du projet FISAC

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

voir aussi page 8

Le F.I.S.A.C. est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Il sera opérationnel dès 2010. Les actions de développement économique font partie des compétences obligatoires de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Dominique
Perrin
Adjoint
à la sécurité

Prévention

Lutte contre l'incendie

L'emploi du feu est réglementé par un arrêté préfectoral du 5 avril 2004. A partir du 1er juin et jusqu'au 1er octobre, voire au-delà si les conditions météorologiques l'exigent, il est formellement interdit « à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis et garrigues et à moins de 200 mètres sur les voies traversant ces espaces », de fumer, d'incinérer des végétaux et de porter ou allumer du feu.

En ce qui concerne les feux d'artifice et les feux de cuisson type barbecue, une demande d'autorisation doit être déposée en Mairie 10 jours au moins avant la date prévue. Le barbecue doit être obligatoirement une construction en dur accolée à l'habitation avec une cheminée équipée d'un système pare flammèche. Tout barbecue à flamme vive est interdit. Une arrivée d'eau doit se trouver à proximité, et le vent ne doit pas souffler à plus de 40 km/h.

Débroussaillement :

Il est obligatoire aux abords des constructions dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 mai 2006. Le propriétaire doit débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de sa construction et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès et y compris sur un fond voisin (dans ce cas, l'autorisation du propriétaire est nécessaire avant tous travaux).

A noter : le débroussaillage est à la charge du propriétaire de la construction et non du propriétaire de la forêt.

Les dix commandements

1. L'éloignement des houppiers des arbres d'au moins 3 m des constructions et habitations.
2. L'éloignement des houppiers de 3 m les uns des autres, avec possibilité de maintenir des bouquets d'arbres d'un diamètre maximal de 15 m et des bouquets d'arbustes d'un diamètre maximal de 3 m.
3. La suppression des arbustes en sous étages des arbres maintenus.
4. L'élagage des arbres sur les deux tiers de leur hauteur jusqu'à une hauteur minimale de 2,5 m pour les sujets de plus de 4 m.
5. La coupe rase de la végétation herbacée et ligneuse basse.
6. Le ratissage et l'élimination de la litière et des feuilles dans les 2O m autour des constructions.
7. L'élimination des branches et arbres morts ainsi que des restes et débris de débroussaillage et de coupe.
8. Les haies non séparatives, assimilées à des bouquets, doivent être distantes d'au moins 3 m des constructions, installations et des autres ligneux et d'une longueur de 15 m maximum d'un seul tenant.
9. Les haies séparatives, d'une hauteur et d'une épaisseur maximales de 2 m, doivent être distantes d'au moins 3 m des constructions et installations, de l'espace naturel et des haies voisines.
10. Les voies d'accès doivent être dégagées sur 4 m de haut à leur aplomb de manière à obtenir un gabarit de passage de 4 m minimum.

Premiers secours

Une séance de formation aux soins de premiers secours (P.S.C. 1) a eu lieu en mars.
Membres du Comité Communal Feux de Forêt de Lorgues et employés communaux (dix au total) ont pu y prendre part.

Assurés par la Sécurité Civile dans le cadre d'un accord passé avec l'Association Départementale des C.C.F.F., ces cours se sont déroulés au Centre de Secours et ont été sanctionnés par l'attribution du "Certificat de Compétences" correspondant.
Tous les participants s'accordent à souligner le sérieux, le professionnalisme et les qualités pédagogiques des formateurs de la Sécurité Civile venus de Toulon à cette occasion.

La Zone Bleue

Pour améliorer encore la circulation et le stationnement en centre ville, la municipalité étend la zone bleue jusqu'à la place de l'Église. (*Plan page 5*)

& Sécurité

André **Menet**
Délégué à la sécurité

Mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La commune se donne les moyens d'assurer aux Lorguais une sécurité optimale sur son territoire. C'est la raison pour laquelle monsieur le Maire a réuni tous les partenaires et intervenants de police, de justice, d'éducation, de transports, et de loisirs pour constituer le C.L.S.P.D. de Lorgues.
C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, où s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre du Contrat Local de Sécurité (C.L.S).
Le C.L.S.P.D. pilote et suit le C.L.S.

Ses objectifs :

- **Favoriser** l'échange d'informations entre partenaires concernés par les phénomènes d'incivilité et de délinquance.
- **Posséder** un outil permettant de développer une observation partagée, une analyse commune des faits constatés en vue de les traiter et d'y apporter des réponses adaptées.
- **Réaliser** des programmes d'actions concertées de prévention, de médiation et d'information, ainsi que leur suivi, sur la base d'un diagnostic partagé.
- **Participer** à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du C.L.S.

Composition du Conseil Restreint :

> Monsieur le Maire Claude ALEMAGNA :
Président du C.L.S.P.D.
> L'Adjoint à la sécurité et à la prévention de la délinquance :
Monsieur Dominique PERRIN.
> Madame la Sous-Préfète d'arrondissement de Draguignan :
Madame C. ORZECHOWSKI.
> Le Procureur de la République ou son représentant :
Monsieur P. GUEMAS.
> Le commandant de la brigade de gendarmerie de Lorgues :
Monsieur Le Lieutenant D. De CREVOISIER.
> Le Proviseur de la Cité Scolaire : Monsieur J.P. PORTE.
> Le Président de la CAD ou son représentant M. SANTONI.
> Le représentant du Conseil Général : Monsieur A. TOUATI.

Monsieur le Maire entouré des représentants de l'État et du procureur de la République

Organisation et fonctionnement du C.L.S.P.D.

La création et la mise en place de commissions thématiques ainsi que leurs motifs et objets, sont décidées en réunion de la séance plénière et/ou du conseil restreint du C.L.S.P.D., sur proposition d'un de ses membres et/ou du coordonnateur du C.L.S.P.D.
Elles se réunissent bimestriellement et en fonction des nécessités.
Les résultats des consultations et travaux des groupes de travail sont exposés et rapportés au C.L.S.P.D. restreint et/ou en assemblée plénière pour adaptation et/ou examen et/ou décision.
Les actions retenues et mises en œuvre font l'objet d'une évaluation régulière.

Les actions du C.L.S.P.D.

> Un système d'observation sur la délinquance et l'insécurité.
> Une instance permanente de concertation avec les établissements scolaires sur les questions de sécurité.
> Un accueil des plaignants et soutien aux victimes.
> Des mesures alternatives aux poursuites.
> Un moyen de prévention et de lutte contre l'insécurité routière.
> Un moyen d'information des jeunes en matière de sécurité et de citoyenneté.
> Un moyen de favoriser la tranquillité dans les quartiers.

En cas d'urgence

Joindre rapidement la Police Municipale au :
04 94 85 92 88

de 08 h à 12 h
de 14 h à 18 h

En dehors de ces heures :
04 98 10 40 78

Première réunion plénière du CLSPD

Économie

Georges **Grouiller**

Adjoint à l'urbanisme et au patrimoine

Jutta **Auguin**

Conseillère municipale déléguée au tourisme et au patrimoine

Mise en place du projet FISAC

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est l'instrument privilégié des pouvoirs publics pour la réalisation d'une politique en faveur du petit commerce des centres anciens. Ce fonds vise, en priorité, à préserver, à développer et moderniser le tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises, pour favoriser leur développement, dans le souci de préserver la diversité des offres commerciales et artisanales et leur capacité de développement.

Institution du droit de préemption commercial

Sauvegarder le commerce et l'artisanat de proximité, telle est l'ambition du Conseil Municipal qui a décidé par délibération du 13 février dernier d'instituer au profit de la Commune « un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux » sur le périmètre du centre ville.
Initiative innovante qui devrait aider au maintien de la diversité des commerces dans le cœur de ville et assurer ainsi la vitalité et l'animation de ce lieu de rencontre.

Les nouveaux commerces Lorguais

Nombreux étaient les Lorguais, qui naguère encore, déploraient la désertion ou la carence de son commerce. Ce qui fait battre le pouls de la cité, c'est son commerce. Aujourd'hui à Lorgues, il est plus florissant que jamais. C'est ainsi que nous pouvons constater l'ouverture de plusieurs boutiques et restaurants, et nous en réjouir...

Les boutiques

"La Maison du Bonbon"
11 rue Allongue

Un Pâtissier-Chocolatier :
"Aux Délices" *19 bld. Clemenceau*

Un chapelier :
"Lou Capeau" *3 rue de l'Église*

Décoration de la maison :
"Comme Autrefois"
8 rue de la Trinité

Un Antiquaire :
"The Gallery" *2 place de L'Église*

Restauration

"La Table de Pôl"
18 bld. G. Clemenceau.

Le Bistrot Gourmet
14 bld. Clemenceau

Brasserie "Lou Peï"
151 av. de la Libération

«La P'tite Halte»
19 av. de Toulon

Bar à vin : «Le Huit»
8 r. Dr. Cordouan

Un pizzaiolo :
"l'Italienne", plat à emporter
2 Av. Allongue

Divers

Un institut d'esthétisme : "Sam''Soriel"
12 rue de Verdun.

Un salon de massage : "Shiraz Massage"
1780 chemin des Combes

Auto Ecole, Road 66
rue Allongue

Les bonbons

Le pâtissier

Décoration

Antiquaire

Bar à vin

Un nouveau Pizzaiolo

La P'tite Halte

Les nouveaux restaurants sur le boulevard Clemenceau

Patrimoine

Jutta Auguin, très sensible aux questions d'environnement parce qu'il fait partie intégrante de notre patrimoine, redéfinit la signalétique commerciale afin de lutter contre les pollutions visuelles et ainsi améliorer la nouvelle image de la Ville.

touristique

Renée **Vignal**

Jacques **Michel**

Conseillers municipaux délégués et communautaires

Office de Tourisme horizon 2010

La commune a fait l'acquisition d'une propriété composée d'une villa et d'un jardin de 3970 m² où seront créés le syndicat d'initiative et l'office du tourisme avec une centaine de places de parking, idéalement situé en entrée de ville entre l'avenue Allongue et la rue du 8 mai 1945. *(voir plan page 5)*
Ces locaux plus vastes et fonctionnels permettront une meilleure organisation de ce service.

L'office du tourisme avant travaux

La "Maison de Pays" privilégiera les produits du terroir, une vitrine de la commune au carrefour des entrées de Ville

LORGUES CITOYEN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE Environnement

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Article R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet. **Amendes** prévues pour les contraventions de 2e et 5e classe (**1500€**) et **la saisie du véhicule** utilisé par le contrevenant.

DEUX SOLUTIONS GRATUITES :

COLLECTE A LA DEMANDE des particuliers
(encombrants)
Renseignements et inscriptions
A la C.A.D. N° Vert 0 800 18 34 13

CENTRE DE DEPOT D'ENCOMBRANTS
(encombrants, ferrailles, déchets verts, déchets dangereux des ménages, huiles alimentaires...)
Route de Carcès 83510 LORGUES ☎ : 06.79.13.55.55
Service gratuit pour les particuliers

Comptant sur votre civisme, la nature vous remercie de votre comportement de citoyen responsable !

Tri sélectif

Dans ce domaine encore, un peu de civisme ne sera pas de trop en cette saison où nos poubelles risquent fort d'être vite débordées.
Réduisons au maximum le volume de nos déchets en pratiquant consciencieusement le tri sélectif.

Des conteneurs spécifiques accueillent emballages, bouteilles en plastique, verre, cartons et papiers à différents lieux stratégiques de la commune : parking des Ferrages, boulevard de la Libération, parking Jean Moulin, ch. du Train des Pignes Ouest, bd Réal Calamar…

Rappelons également qu'il est interdit sous peine de procès-verbal de déposer devant les conteneurs les encombrants c'est-à-dire les gros objets - machines à laver, fauteuils ou autres matelas.

Un service spécifique de la mairie se charge chaque vendredi matin de vous en débarrasser en se rendant directement chez vous.

Contacter Valérie BREMOND ☎ 04-94-85-92-64

ÉCONOMIE AGRICOLE

" Touche pas à mon Rosé ! "

Le vote à Bruxelles, en janvier, d'une directive autorisant le mélange de vin blanc et de vin rouge pour faire du rosé a soulevé une levée de poings chez les amateurs puristes et les vignerons de Provence.

Même si la mesure adoptée à Bruxelles ne concerne que les « vins de table », (c'est-à-dire moins de 10% des rosés produits en France) et que les rosés d'appellation contrôlée et les vins de pays (qui constituent 90 % de la production) ne sont pas concernés par cette pratique du coupage, la réaction des professionnels est bien compréhensible !

En effet, ils ne peuvent faire une croix sur des années de labeur acharné afin de redonner à leur production ses lettres de noblesse. D'autant que leur réussite est indéniable si l'on considère l'augmentation croissante des consommateurs.

A quand la prochaine directive qui conseillera plus simplement de mettre de l'eau dans son vin (rouge) ?

La couleur pourra toujours faire illusion…

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX LORGUAIS

Le 12 juin à l'Espace des Fêtes, Monsieur le Maire accueillera ses nouveaux administrés autour du verre de l'amitié. Rencontre conviviale à la provençale pour faire connaissance.

Roland
Baret

Adjoint
aux finances
et au personnel

Budget Pri

UN BUDGET RECORD DE 16 554 600 €

Comment nous gé

Les dépenses et les recettes municipales

Dépenses de fonctionnement 8 515 600 €

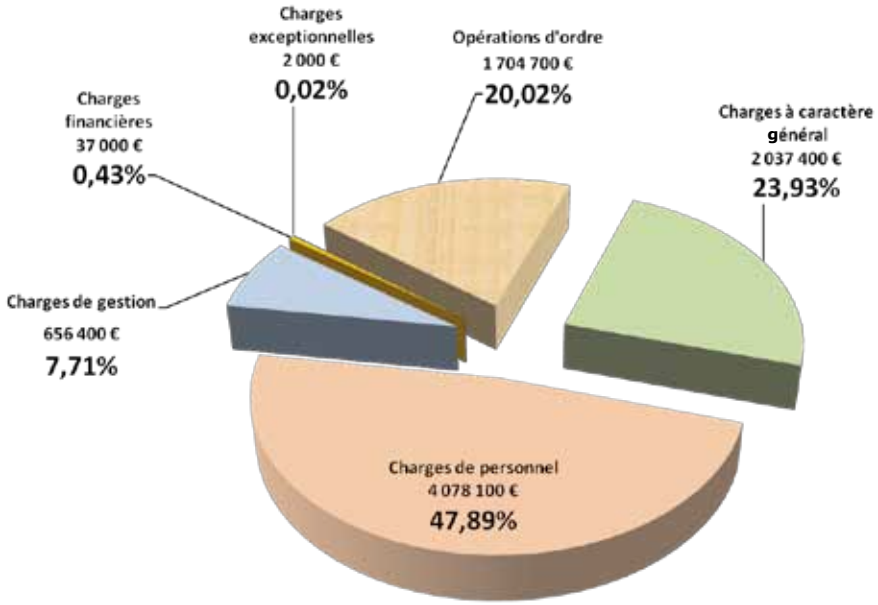

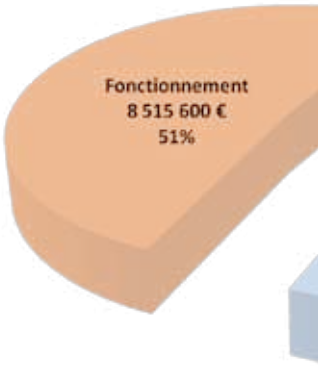

Recettes de fonctionnement 8 515 600 €

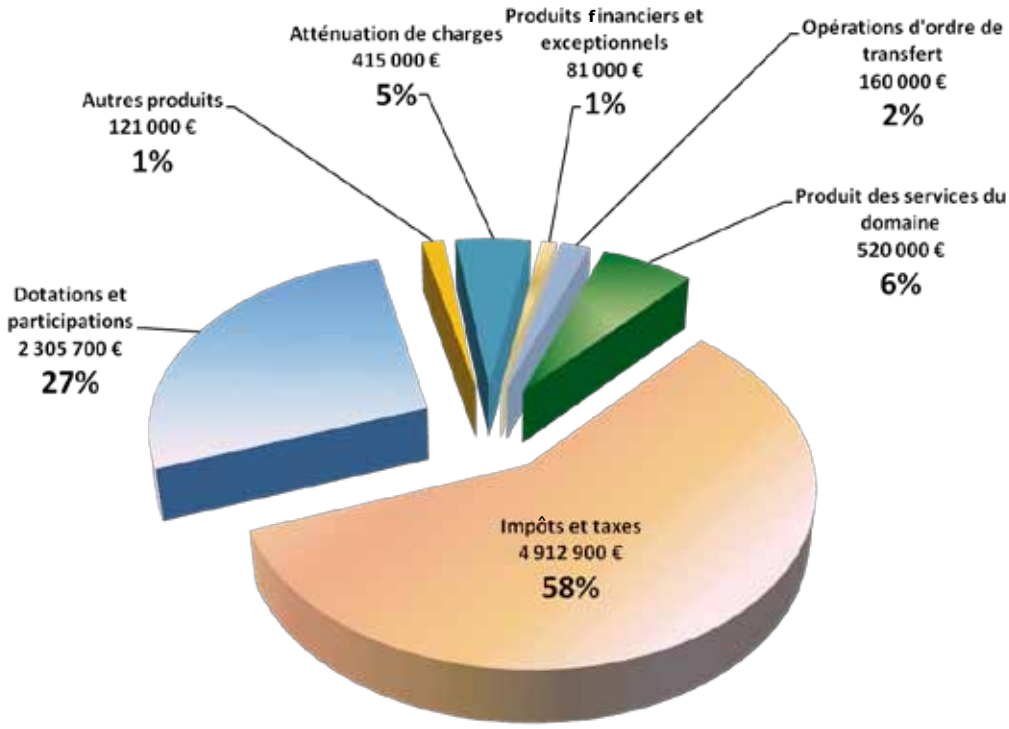

mitif 2009

Claude **Alemagna**
Maire

SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

rons votre argent

chiffrées en détail et en toute transparence

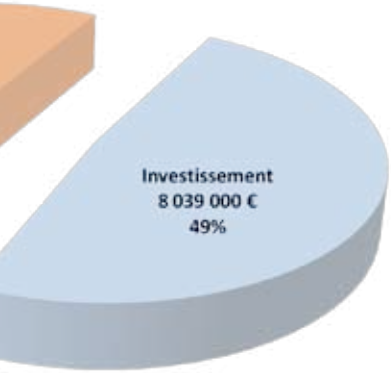

Les investissements à réaliser par nature

8 039 000 €

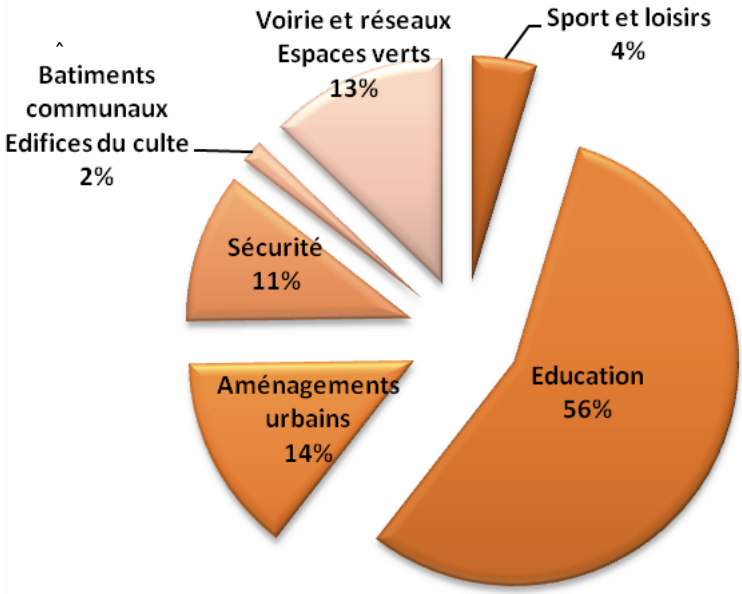

EAU

ASSAINISSEMENT

Les budgets de fonctionnement

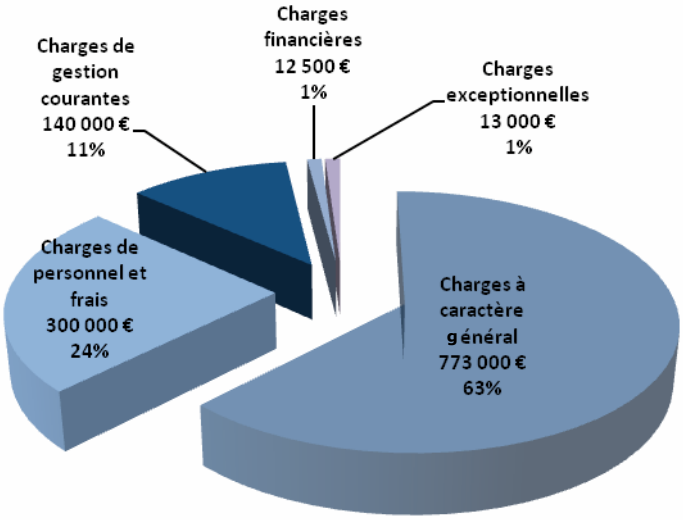

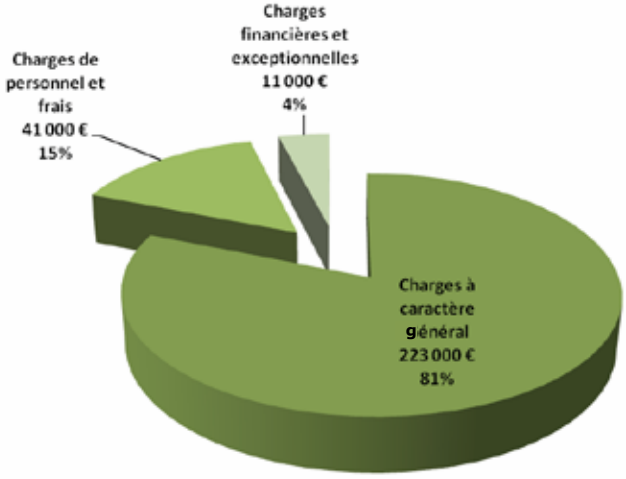

Taux de la Fiscalité Directe

MAINTIEN DES TAUX ACTUELS

Taxe d'Habitation	> 12,75 %
Foncier Bâti	> 17,15 %
Foncier Non Bâti	> 88,62 %

Djalila **Granado**

Adjointe au sport et à la jeunesse

Jeunesse & Loisirs

Danielle **Remy**

Conseillère municipale déléguée

Un nouveau service : L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

En Juillet 2008, la commune a mis en place un accueil de loisirs pour les enfants scolarisés âgés de 3 à 6 ans, à l'école Emile Zola, libérant ainsi des places à la crèche.

Depuis le 1er Janvier 2009, la gestion de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des 6/17 ans est municipale. Elle était auparavant confiée à un prestataire de service (mission d'animation Léo Lagrange, puis Fédération des Oeuvres Laïques du Var).
Cette reprise par la municipalité a pour but de maîtriser le coût de ce secteur et d'améliorer l'offre de service.
Dès le 5 Janvier, Madame Adeline LOTI a pris ses fonctions de directrice auprès des enfants de 3 à 12 ans, aidée du personnel municipal diplômé (CAP petite enfance et BAFA) permettant un encadrement de qualité.

Adeline Loti, Directrice

Contact : Adeline Loti ☎ 06 28 63 39 11
✉ clsh@lorgues.fr

L'accueil des 12/17 ans

Le Service Municipal Animation Jeunesse, qui comprend notamment le Club Juniors 12/14 ans et le Club Ados 14/17 ans, intégrera un nouveau local dès que son aménagement sera terminé et la sécurité approuvée par une Commission officielle. Accueil, rue de la Trinité.

Contact : Xavier Césari ☎ 04 94 73 99 18
✉ clsh@lorgues.fr

Inscriptions : Mairie annexe Place Neuve, le matin du lundi au vendredi.

L'équipe d'animation de l'A.L.S.H.

Sites et horaires de l'A.L.S.H.

Pour le périscolaire 3/12 ans
École maternelle & école élémentaire Zola
- matin de 7h30 à 8h30
- soir de 16h30 à 18h30

Pour les mercredis et les vacances scolaires 3/6 ans
École maternelle Zola
- 7h30 à 18h30

Pour les mercredis et les vacances scolaires 6/12 ans
Rue de la Trinité
- 7h30 à 18h30

Pour les mercredis et les vacances scolaires 12/17 ans
Rue de la Trinité
Mercredi, Clubs Juniors et Ados
- 13h à 18h30

Vacances scolaires, Club Juniors
- 9h à 18h -avec repas- ou selon l'activité de la journée (voir planning)

Vacances scolaires, Club Ados
- Suivant l'activité de la journée (voir planning)

Les vacances de printemps ont été bien occupées :

En février, 33 enfants et ados (contre 20 l'an dernier) sont partis au Val d'Allos pour un séjour de ski et d'activités de montagne.

Les 3-12 ans ont visité le Zoo de la Barben à l'issue de leur travail sur le thème de l'"Aventure".

En avril, une grande sortie avec goûter a été organisée pour les 6-12 ans à la "Petite Ferme du Far West" d'Antibes. Les activités de plein air ont été favorisées : tir à l'arc, jeux de pleine nature, Poney Club de Lorgues avec initiation à l'équitation.
C'est une soirée Country très appréciée qui a clôturé ces vacances .

Grandes vacances :

L'ALSH qui a accru sa capacité à 40 enfants accueillera les 3 à 12 ans du 3 juillet au 2 septembre 2009.

Vacances de février

Vacances d'avril

Service Jeunesse

Espace Relais Jeunes : Un lieu ouvert aux jeunes et moins jeunes…

Il s'agit d'un service d'information destiné aux jeunes, et aux adultes (parents, éducateurs …), ainsi qu'à toute personne concernée par les thèmes abordés. C'est un « lieu ressources », où une équipe de professionnels se propose de vous accueillir, vous informer, vous aider à répondre à vos questions sur :

- L'enseignement, l'éducation, les études
- Les métiers, les formations, les stages
- L'emploi, les offres d'emploi
- La société, la famille, la vie affective
- La santé, les drogues, le Sida
- La sexualité, la contraception
- Les loisirs, les sports
- Les vacances, les séjours à l'étranger.

L'Espace Relais Jeunes est labellisé Point d'Information Jeunesse (PIJ). Il fait partie à ce titre du réseau régional et national de l'information jeunesse. L'accès est libre (sans rendez-vous), gratuit et anonyme.

PERMANENCES : Mercredi de 10h à 16h
Jeudi de 13h à 17h, vendredi de 16h à 19h
Contact Mme Catherine Château ☎ 04 94 76 96 89

Une borne d'accès internet est à la disposition du public. Ce service gratuit vous permet de compléter l'information, de faciliter vos recherches d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation …)

Vous pouvez également rencontrer des intervenants spécialisés qui vous accueillent dans un cadre confidentiel.

LE PLANNING FAMILIAL

Pour toutes les questions liées à la sexualité, à la contraception et pour une écoute, de l'information et des conseils vous sont donnés lors des permanences : **Mercredi de 16h à 18h avec Mme Rania Mokrani**

LA MISSION LOCALE

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, et à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'informations sociales diverses, pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale.
Le rôle de la Mission Locale est d'appréhender globalement les problématiques que rencontrent les jeunes, c'est-à-dire prendre en compte et agir sur les différents freins pouvant entraver leur insertion :

- Construire un projet professionnel ;
- Rechercher une formation adaptée à son projet ;
- Maîtriser des techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche…
- S'informer sur les dispositifs d'aide à l'emploi ;
- Faire un bilan de compétences ;
- Faciliter les contacts avec les employeurs ;
- Résoudre un problème urgent de santé, de logement, de mobilité…

L'accompagnement est fondé sur le volontariat et non l'assistanat des jeunes. Les conseillers en insertion sont chargés de les aider et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, tout en les impliquant dans l'élaboration de leur propre parcours.

Une permanence hebdomadaire est assurée le mardi de 9h à 12h.
Contact pour rendez-vous au siège de la Mission Locale à Draguignan
Mme Nadia Rouabah ☎ 04.94. 50.97.00

Dans le cadre d'un Diagnostic Local de Sécurité, l'enquête du Centre de Gestion des Bouches du Rhône révèle que 30 % de la population lorguaise est âgée de moins de 30 ans.

CELLULE MUNICIPALE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Marcel Berenguer, éducateur spécialisé

C'est un service municipal, relevant des délégations Jeunesse et Prévention de la Délinquance.

Il intervient auprès de toute personne (enfants, adolescents et adultes), en difficulté d'apprentissage, d'adaptation, d'insertion ou d'intégration sociale ou professionnelle.
La création de ce service s'inscrit dans une politique jeunesse, visant à initier une démarche de proximité, plus particulièrement dans le champ de l'éducation spécialisée et de la médiation sociale.
Son fonctionnement est assuré par un éducateur spécialisé, Monsieur Marcel Berenguer, dont le travail s'articule autour de plusieurs axes d'intervention.

Participer à l'éducation d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs en difficulté d'insertion, en collaboration avec les différents intervenants de l'action éducative, thérapeutique et sociale.
Concourir à leur insertion sociale, scolaire et professionnelle, en facilitant la mise en place de dispositifs adaptés.
Assurer un accompagnement social et éducatif de ces publics en terme de suivi individualisé ou collectif.
Favoriser les actions de prévention en direction de différents publics.
Prendre contact avec les familles, pour les aider dans leurs démarches administratives et les mettre en contact avec les institutions et les professionnels concernés par les problématiques constatées.
Encourager et soutenir des projets, organiser des activités permettant de créer du lien social.
Proposer une interface entre les individus et les institutions, entre les institutions.

Éducation

Karine **Mangin**

Adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance

Pour infos :

Restauration scolaire

Fabien DAVID, chef cuisinier

Pour une restauration scolaire digne de ce nom, la Commune s'est donné le moyen de la réorganiser en s'offrant les services d'un nouveau cuisinier. Monsieur Fabien DAVID en assurera désormais la gestion.
Ayant servi dans la Marine Nationale, Fabien DAVID, 38 ans, a notamment été cuisinier sur Le FOCH avant de terminer sa carrière à la Base Aéronautique Navale de Hyères. Souhaitons-lui bon vent à Lorgues !

La cuisine de l'école Négrel refaite à neuf

Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une cuisine « satellite ».
Un cuisiniste professionnel a revu entièrement son aménagement, les points de livraison, de stockage et de maintien au chaud des plats ainsi que du nettoyage de cette cuisine devenue obsolète et hors normes depuis fort longtemps.

Éco-École

Cette année, et pour la seconde fois, l'école élémentaire Zola a obtenu le label Éco-École.
A cet effet, une partie de la cour a été végétalisée grâce au concours des services techniques de la ville.

Provisoirement :

Face à l'augmentation des jeunes élèves inscrits à Lorgues, l'inspection d'académie a autorisé la création d'un nouveau poste à Lorgues.
Pour cela, une salle de classe supplémentaire sera mise en place dès la rentrée dans les jardins de la maternelle Zola.

Une saine alimentation

La mairie en partenariat avec le Dr. Guichard, médecin nutritionniste de la PMI*, mène une action visant à promouvoir l'équilibre alimentaire chez les enfants.
Ces formations ont débuté dès le 25 juin avec un déjeuner "équilibré" offert par la municipalité, suivi d'un exposé pour les deux classes de CM2 de l'école Zola. Ces opérations se poursuivront dès la rentrée dans nos quatre écoles.

* *Protection Maternelle et Infantile*

Création prochainement d'un conseil municipal des jeunes

Aide aux projets pédagogiques

La municipalité soutient les efforts des différents établissements scolaires de la commune en accordant des aides financières d'un total de 22 000 €, pour des projets de voyages pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'une aide de 40 € par collégien et lycéen lorguais (soit 8 000 €).

- Ecole maternelle André Négrel : 4 480 €
- Ecole maternelle Emile Zola : 2 940 €
- Ecole élémentaire Marius Trussy : 7 400 €
- Ecole élémentaire Emile Zola : 7 400 €

De nouveau jeux...

Les écoles Zola et Négrel sont équipées d'une installation ludo-éducative, d'un montant de 6000 €.
Les enfants ont à leur disposition des trottinettes très stables et des pneus colorés en plastique souple
En outre, en association avec le Crédit Agricole, les maternelles ont été dotées de matériels d'aide à la motricité.

Ecole Négrel

M. Pradurat, président et M. Bonetti directeur de l'agence locale du Crédit Agricole, Michelle Véronesi et Armelle Julou

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

Ce vendredi 8 mai, 60 élèves de l'école Trussy accompagnés de leurs professeurs se sont joints aux associations d'anciens combattants pour interpréter de manière très émouvante "le chant des partisans".
Ainsi, le sacrifice de nos anciens, dont bien peu peuvent encore témoigner de la barbarie et des pertes considérables infligées lors de cette guerre, vous a permis, chers enfants, d'apprendre ce merveilleux texte dans la quiétude et la paix de vos salles de classes. Soyez-en une nouvelle fois remerciés.

Sports

Djalila **Granado**

Adjointe au sport et à la jeunesse

Danielle **Remy**

Conseillère municipale déléguée

Jessie Dardenne et Audrey Stanoievitch

Tennis

Les championnats interclubs départementaux ont permis aux jeunes garçons du TCL de se classer 2ème du Var. L'équipe féminine des 15-16 ans a fini première de sa poule et a échoué de peu en demi-finale contre le TC St Charles. L'équipe 1 Hommes accède au championnat régional PACA. Quant à l'équipe Femmes, elle arrive 3ème du championnat régional 2 et obtient son maintien.
Le Tennis Club de Lorgues termine sa saison sur des résultats très encourageants.

Athlétisme

Le groupe d'athlètes représentant les deux communes de LORGUES et TARADEAU a terminé premier du concours de lancers 2009. Compétition qui s'est déroulée à la GARDE.

L'équipe de l'Olympique Taradeau Lorgues

Football

Les poussins de **Christophe GENESSEAUX** ont été la fierté du foot Lorguais en Corse durant le week-end de Pâques. Nous saluons aussi la victoire des benjamins de **Christophe MISTRETA** au tournoi du 8 mai.

En outre, les beaux parcours des moins de 13 et 15 ans sont à retenir. Les joueurs de **Frédéric BRUNOIS** et de **Richard VALLES** (moins de 13 ans) nous ont offert tout au long de la saison un football digne de ce nom en terminant par une belle victoire 4-0 contre les voisins de Draguignan. Quant aux joueurs d'**Olivier QUIDAL** (moins de 15 ans), ils finissent seconds après un championnat tronqué faute d'adversaires.

Un grand coup de chapeau à nos jeunes sportifs lorguais.

L'équipe de l'Etoile Sportive Lorguaise

Basket

Une semaine après le titre de Champion du Var des poussins, c'est au tour des benjamins entraînés par **Franck RICCA**, d'être auréolés du titre de Champion Régional 2008/2009. Cette victoire à Toulon HTV, 58 à 52, et un meilleur goal-average leur permet de garder la tête du championnat. Ils devancent à égalité de points les clubs d'Antibes et de Nice ESB.
Ils deviennent la première équipe benjamins à remporter ce titre dans l'histoire de l'ESLBC.
Deux titres importants qui mettent en valeur le travail et la formation du club lorguais. Une belle récompense pour tous ces jeunes basketteurs, mais également pour les entraîneurs et dirigeants du club lorguais.

Quentin LOSSON, Gael MARIANI, Lucas PLASSE, Anael MALOYAN, Jason GATTUSO, Théo BASTIANELLI, Thomas VERGNES, Thomas LAURE, Romain DUVERNAY.

Les premières olympiades de Berne

Lorgues et Flayosc se sont affrontées le 17 mai dans des compétitions de sports aussi variées que ludiques : tennis, tir à l'arc, vélocross, football et autres pétanques ont été très fréquentés par des participants de tous âges.
La clémence de la météo a contribué à faire de cette journée une "sortie" sympathique et conviviale dans le cadre enchanteur du Château de Berne.
Monsieur Marc Dixon, propriétaire du domaine, souhaitait vivement resserrer les liens qui unissent les deux villages.
En fin d'après-midi, après un spectacle de danse, la grande coupe a été remise à Lorgues, village gagnant représenté par son Maire, Monsieur Claude Alemagna.
Si les maillots bleus de Lorgues ont remporté la coupe, les rouges de Flayosc auront plus de chance l'an prochain, nous n'en doutons pas...
Un apéritif ouvert à tous, offert par le domaine, a clôturé cette journée.
La réussite avérée de cette manifestation encourage les organisateurs à reconduire régulièrement ce rendez-vous.
Un coup d'essai qui s'est révélé être un coup de maître !

"Bleus" et "Rouges" au tir à la corde

Le Maire de Lorgues reçoit la coupe des mains de M. Dixon

Sophie ROCHE
Miss Lorgues 2009

Mandy

Tiphaine

Un public conquis

Le 17 janvier, au cours de la soirée qui remporta un vif succès, **Sophie Roche**, ravissante lycéenne de 18 ans, se vit remettre la couronne officielle des mains de Christelle Triton – Miss Dracénie 2000.
Tiphaine Vey, 17 ans et **Mandy Chabalier** 15 ans, furent élues seconde et première dauphine.
Adressons-leur toutes nos félicitations ! Et si la prochaine Miss France était Lorguaise ? ...

Sœur Marie Anonciata a fêté ses 100 ans

Le Maire, Claude Alemagna, a été reçu par les sœurs Oblates missionnaires de l'Assomption, pour célébrer le siècle révolu de leur Sœur Marie Anonciata Proust.

C'est avec plaisir que la Municipalité lui a offert le livre autobiographique de Sœur Emmanuelle, sa célèbre consoeur "La Chiffonnière du Caire" accompagné d'un superbe bouquet de fleurs.

Souhaitons-lui de se souvenir encore longtemps de cet événement !

Le Maire entouré des Soeurs Oblates et de Monsieur P. Routier

Des défibrillateurs automatisés à Lorgues grâce au Lions Club

N'importe quel citoyen est désormais habilité à utiliser un défibrillateur pour sauver une vie.

Ces appareils permettent au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

L'installation de ces appareils, maintenant généralisée dans la plupart des communes, devrait amoindrir le chiffre de 50.000 morts subites par an.

C'est ainsi que grâce au Lions Club – et nous lui en sommes reconnaissants – Lorgues se voit dotée de plusieurs appareils de premiers secours.

Réunion de quartier Peylong - Liecabre

Un public concerné

Les habitants des Quartiers Peylong et Liecabre se sont réunis en présence du Maire, de ses adjoints, conseillers et responsables des services techniques.
Les sujets abordés concernaient les problèmes des riverains, le principal étant le projet de création par un des propriétaires d'un site d'activité sportive et ludique dite "accrobranches".

Chacun des participants a pu s'exprimer librement.
En conclusion l'étude ne sera pas menée à bien, l'entrepreneur privilégiant la sécurité automobile du quartier.

Monsieur le Maire a répondu aux intéressés, apportant des précisions complémentaires concernant les budgets et les projets communaux.

Le goûter des usagers du minibus

Jeanne-Marie Dostatni, l'accompagnatrice de Gérard Berthéas dans les tournées de "transports en commun", a organisé, en début d'année au CCAS, un après-midi gourmand autour de "pâtisseries-maison".

C'était l'occasion pour les intéressés d'applaudir Monsieur le Maire, leur invité, pour l'heureuse initiative dont ils profitent bien volontiers.

Les bénévoles du CCAS qui s'impliquent sans compter, se sont réjouis de la satisfaction générale : leurs efforts ne sont pas vains…

Vous avez dit dévouement ?

Rendez-vous est pris pour 2010.

Exposition A.N.A.C.R.

Association **N**ationale des **A**nciens **C**ombattants et **R**ésistants

Une exposition de photos illustrant le calvaire des déportés de la dernière Guerre.

Monsieur le Maire, Claude ALEMAGNA, entouré de gauche à droite de Monsieur Antoine PAYET, Président du Comité ANACR de Lorgues (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants), Monsieur Antoine FAELLI, ancien déporté au camp de Mauthausen, Monsieur JASSEAU, rescapé de la tragédie des Arcs, Monsieur Max DAUPHIN, Président du Comité ANACR du Bessillon, et Monsieur Maxime ANTELIN, ancien déporté aux camps de Auschwitz et de Mauthausen.

Carnaval des enfants

Le 15 février, les bénévoles de l'office de tourisme ont offert aux enfants des écoles un spectacle interactif mis en scène par Pascalyne et interprété par la troupe du Ri.o.lé "mystérieux – mystère – en Provence", avec le concours du service de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Auparavant, les 150 enfants accompagnés de leurs parents ont déambulé dans les rues de Lorgues, derrière le char décoré pour l'occasion par les écoles de la cité. La rencontre intergénérationnelle entre les résidents de la maison de retraite publique, le foyer logement et la jeunesse Lorguaise fut un pur moment de bonheur pour petits et grands.

Le jardin du Centre Culturel

Les services techniques se sont livrés à la prouesse toujours spectaculaire de l'édification de murets en pierres sèches le long des façades des bâtiments. Les végétaux des jardinières ainsi formées garnissent l'espace réaménagé.

Les Lorguais à l'Honneur

PASCALYNE

Paule CASTANO dite "Pascalyne" est chanteuse fantaisiste, auteur et mélodiste.
Elle enseigne le chant et adore les enfants pour qui elle a composé tout un répertoire de chansons, et créé les personnages en peluche de la compagnie ri-o-lé qui l'accompagnent sur scène.
Ses spectacles sont toujours d'une grande qualité, toutes les générations aiment à l'applaudir.

Armelle JULOU

Mme JULOU, directrice de l'école maternelle Négrel, nous a rendu compte du bilan pédagogique "parcours Roman pour une ouverture Européenne".
Depuis plus d'un an les élèves se sont familiarisés à la langue espagnole.
Ce challenge est une première pour des enfants de grande section de maternelle.
D'origine bretonne, Mme JULOU est également une élève assidue des cours de langue provençale qu'elle enseigne aux enfants.

Jacques BLANC

Courageux et infatigable président des donneurs de sang bénévoles depuis 13 ans, Jacques BLANC ne compte plus son temps et son énergie pour le bien de la cause publique.
Celle de garantir au centre de transfusion sanguine, la centaine de pochettes trimestrielles de sang nécessaires à sauver des vies.

Un grand bravo pour son immense générosité.

Espace politique

L'opposition municipale

Mesdames, Messieurs, Chers Lorguais,

Vous savez notre attachement aux valeurs de liberté, de solidarité et de développement économique durable.

Liberté : A ce titre, nous sommes inquiets de l'exclusion de trois associations lorguaises par la majorité municipale. Les subventions leur ont été refusées et leur programmation a été retirée.

Solidarité : Nous nous réjouissons par contre du changement de politique de la majorité municipale concernant les logements sociaux. Le 30 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le principe de la création de logements sociaux, locatifs (15 à Ferray-Redonne) et en accès à la propriété (10 à 12 derrière le Jeu de Boules).

Développement économique durable : La viticulture est le cœur de la vie lorguaise. La Commission Européenne envisage de saborder le vin rosé, produit phare de notre région, en autorisant la fabrication de rosé par coupage de vins rouges et blancs. Outre un gâchis qualitatif certain, ceci risquerait de déstabiliser les marchés et mettre à mal notre économie locale et régionale. Nous nous battons pour la suppression de cette décision.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et une bonne saison estivale aux commerçants lorguais !

Les élus de l'opposition municipale

La majorité municipale

Rapporter des propos mensongers et des contre-vérités est le seul moyen de polémique dont sait user l'opposition.

Il nous est reproché de changer de politique ? Mais nous ne pouvons pas en changer car tout simplement nous la commençons. Depuis le 16 mars 2008 nous n'avons cessé de travailler à la problématique du logement par la mise en place d'une politique pour construire du logement aidé, à la condition qu'il soit bâti en mixité sociale, par petite unité, avec maîtrise par la commune de l'accès aux logements afin qu'ils soient réservés aux Lorguais. C'est ce que nous avons eu de cesse de répéter. C'est ce que monsieur le Maire a demandé à Monsieur le Préfet et c'est ce que nous ferons. *(voir également les aides au logement page 5)*

En ce qui concerne les associations qui n'ont pas bénéficié de subventions, les demandes ont été présentées au Conseil Municipal souverain qui les a rejetées avec une grande et large majorité. Les raisons sont simples et elles ont été motivées en séance publique : les élus n'ont pas souhaité cautionner des insultes proférées par les demandeurs à l'encontre des Lorguais. Quant à la 3ème association, elle a été rejetée car son utilité n'est pas reconnue d'intérêt général.

En revanche il eut été honnête de préciser que **11 nouvelles associations** ont été subventionnées par la commune alors que par le passé elles n'ont pu prétendre aux aides.

La majorité municipale

Carnet du Semestre

Les naissances

CESBRON Kassandra le 2 janvier
MALGRAIN Chloé le 11 janvier
BENEDETTI / MEYER Hanaé 15 janvier
CAT Thierry le 19 janvier
ABOU ENNAJAT Aya le 20 janvier
FAÿ Camille le 20 janvier
GLATH Maëlie le 31 janvier
REMILET Mehlya le 7 février
BRINK Victor le 12 février
PELLETIER / LERCH Mathis le 17 février
DONNIACUO Maélys le 3 mars
GRAA Louna le 6 mars
GELER Héléna le 9 mars
BRIEL Max le 9 mars
THIOLLOY Simon-Pierre le 10 mars
JORRY Thomas le 12 mars
BRUNO Maxim le 16 mars
WEISBUCH / PATRIER Anatole 22 mars
ARNAUD Charline et Maxence le 19 mars
BARRAL Mélissa le 24 mars
EL GASMI Ambrine le 8 avril
ALLEGRE Thomas le 10 avril
DUPERRAY Yaelle le 26 avril
THIERRY Mathéo le 28 avril
SCHMITT Kloé le 5 mai
ALDEMIR Yunus le 5 mai
DIDERICH Lucas et Thibault le 5 mai

Ils nous ont quittés

BAGARRE Jean-Claude le 15 déc. 2008
FUCHS Anton le 29 déc. 2008
GIRAUD Marie 31 déc. 2008
BIRZON Zbysrko le 5 janvier
PAVIOT Denise le 6 janvier
FOSCOLO Joséphine le 7 janvier
DUFORET Jean le 9 janvier
BONARDI Roger le 12 janvier
LANDAUËR Edmée le 10 janvier
ROUX Fernand le 20 janvier
IVOL Marie-Louise le 21 janvier
CHEMINAT Yvette le 19 janvier
DINOIR Daniel le 24 janvier
MEYER Jean le 26 janvier
ROBERT Raymonde le 29 janv.
RENEL Angélina le 24 janvier
HAMOUM Khira le 29 janvier
CASTELLI Alice le 30 janvier
ORTEGA François le 7 février
HARTMANN Hortense le 1er fév.
BÉE Bernard le 31 janvier
BOUSQUET Jacqueline le 11 fév.
SIBILAT Raymond le 12 février
YEN Martin le 15 février
BILD Serge le 12 février
LAZAR Edmund le 12 février
CHAUSSALET Jean-Marie 19 fév.
SALBURGO Laurence le 20 févr.
BRUNET Hélène le 23 février
BACHMAN Maria le 25 février
TEISSEIRE Christiane le 23 fév.
CHANTRON Marcel le 26 février
DUMONTET Gabrielle le 25 fév.
EL ABDOUNI Mohamed 1er mars
BANZY Colette le 7 mars
PORRE René le 14 mars
PINKÉLÉ Adèle le 7 mars
THOMAS Yvonne le 23 mars
BAUCHIÈRE Berthe le 18 mars
BOUSQUET Héloïse le 25 mars
THÉVENEAU Roger le 26 mars
RINATO Francis le 25 mars
FUMARD Olga le 30 mars
MUNIGLIA Edgard le 2 avril
BLAY Alice le 5 avril
PIPINOS Spyridon le 6 avril
BIZET Marie-Louise le 6 avril
ROBBE Paulette Marthe le 6 avril
LESGOURGUES Denise le 8 avril
CARLETTI Marie-Joséphine le 8 avril
CARRILLO-RODRIGUEZ Angel le 12 avril
WILLINGTON William le 14 avril
LORIN Marcelle le 18 avril
JOSEPH Françoise le 27 avril
ROLLAND Delphine le 23 avril
MENJOT René le 30 avril
OLIVER Rosa le 30 avril
KARTHEUSER Henri le 30 avril
GUYARD Eugène le 30 avril
ROBERT Marie le 2 mai
BOURRÉ Sarah le 2 mai
GROSJEAN Claude le 3 mai
KULLING Denise le 8 mai
DELVALLEZ Elisa le 10 mai
VAISSIER-TÉTARD J.P. le 11 mai
NAHMANI Lionel le 11 mai
VIVÈS Catherine le 14 mai
SALUDEN Hervé le 16 mai
CLÉMENT Pierre le 17 mai
LIÉMANS Alain le 18 mai

Service Etat-civil

☎ 04.94.85.92.73.
✉ etat-civil@lorgues.fr

Vos demandes d'actes en ligne sur www.lorgues.fr

Les mariages

AMBROSINO Stéphane et BOUMBAR Julie le 14 février
DROUIN Stéphane et CLIQUET Judicael le 14 février
TAVERNIER Philippe et ROUX Christine le 28 février
DUPERRAY et MICALLEF Karine le 28 février
VAISSIER-TÉTARD Jean-Pierre - DEHIMI Marie-Thérèse le 10 avril
AVRIL Jacques et MARTINOU Christine le 10 avril
AHMED BEN SAID Madhi et AGOSTA Mélanie le 11 avril
SOUBEIRAN François et HOFFMEISTER Marion le 16 mai
DELANNOY François et HENRY Jusine le 23 mai

A la mémoire de ...

Fernand ROUX

Né le 12 avril 1926 à Villecroze et décédé le 20 Janvier 2009.
Nommé « garde champêtre» au printemps 1953, il devient gardien de police municipale en 1973 jusqu'à sa retraite en 1984.
Sa définition de son métier : « Être marié à la mairie 24 heures sur 24 ».

Jean-Claude BAGARRE

Les Lorguais se souviendront de la frêle silhouette de "Jo" et de son pas rapide traversant les rues du village.
Dans sa jeunesse il fut sonneur de trompes de chasse à l'Harmonie Lorguaise, puis au bureau des "boules de la noix". Un homme au sourire généreux, en un mot « une figure ».

Numéros utiles

Pompiers
☎ 04 98 10 40 78 ou le **18**

Police Municipale
☎ 04 94 85 92 88 ou le **17**
Urgence : 04 98 10 40 78

Gendarmerie
☎ 04 94 73 70 11

SAMU
☎ 15

Secours
Numéro européen
☎ **112**

Centre de secours nocturne / jours fériés
☎ 04 98 10 40 70

Pharmacie de garde
☎ **3237**

Mairie
☎ 04 94 85 92 92
✉ 04 94 85 92 90
Horaires d'ouverture :
Lundi au Jeudi :
08h30 - 12h00, 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 16h30

Formalités administratives :
☎ 04 94 85 92 56 / 66

Etat civil - Elections - Cimetière :
☎ 04 94 85 92 73

Service Cantine :
☎ 04 94 85 92 82

Service des Eaux :
☎ 04 94 85 92 81

Cadastre :
☎ 04 94 85 92 51

Urbanisme :
☎ 04 94 85 92 64 / 83

Secrétariat du Maire :
☎ 04.94.85.92.80
✉ 04 94 85 92 89

Mairie Annexe *(C.C.A.S.)*
☎ 04 94 85 92 77 / 78 / 79

Service Municipal de la Culture *(S.M.C.)*
☎ 04 98 10 27 76

Le conciliateur
Pierre MAILLARD
Mercredi matin de 9h à 11h,
Mairie annexe, sur rendez-vous
☎ 04 94 85 92 77

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de Justice est une solution simple, rapide, gratuite et souvent efficace en obtenant un accord amiable.
La conciliation est un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite.

Le Service Communication municipal est à votre disposition pour diffuser, via cette revue et le site, toutes informations, annonces d'événements ou reportages...Merci de vous adressez en mairie à Mickaël Da-Cunha
☎ 04 94 85 92 91
✉ communication@lorgues.fr

Attention ! pour un été sans problème

Protéger sa piscine

Les piscines privées sont à l'origine de 20 à 30 décès d'enfants de moins de 5 ans chaque été. Des chiffres qui doivent nous inciter à la plus grande prudence ! Depuis le 1er janvier 2006, toutes les piscines privées doivent être équipées d'un système de sécurité visant à prévenir les risques de noyade.
Les propriétaires ont le choix entre plusieurs installations : barrière, alarme, couverture ou abri de piscine.
Pour les normes, consulter le Service Urbanisme ☎ 0494859264

Soyez vigilants

La plupart des noyades résultent d'un défaut d'attention. Même une simple pataugeoire peut être dangereuse car un tout petit peut se noyer dans 20-30 centimètres d'eau.

- **Familiarisez** les enfants à l'eau en leur en expliquant également les dangers, interdisez-leur la baignade lorsque vous n'êtes pas à leurs côtés
- **Évitez** que le sol soit trop glissant autour de la piscine
- **Enlevez** les jouets à la surface de l'eau car ils pourraient attirer les enfants
- **Laissez**-leur les brassards même lorsqu'ils sortent de l'eau
- **Gardez** à demeure une perche ou une bouée à proximité du bassin et conservez à votre portée un téléphone portable
- **Enfin, il est conseillé d'apprendre à nager aux enfants dès l'âge de 5-6 ans.**

Et aussi...

Évitez les eaux stagnantes (bacs, réserves à pots de fleurs, etc...). Elles favorisent la prolifération des moustiques et des maladies qu'ils propagent.

ENFANTS ET ANIMAUX NE DOIVENT PAS RESTER DANS UN VÉHICULE AU SOLEIL, MÊME UN INSTANT

Ne laissez jamais vos jeunes enfants seuls et laissez sonner le téléphone !

Bon à savoir

La "mouche de l'olivier", insecte aux piqûres redoutables, est une "Simulie" (des Simulidés) dont l'aspect est celui de petits moucherons noirs ou rougeâtres de 2 à 3 mm de long.
Sa piqûre est indolore dans l'instant, mais dans les heures qui suivent, devient de plus en plus douloureuse. En cas de lésions importantes, consulter un médecin qui pourra traiter avec des injections hépariniques qui sont l'antidote.

En cas d'urgence

SAMU 15
Pompiers .. 04 98 10 40 78 ou le **18**
Secours nocturne et jours fériés 04 98 10 40 70
Le 112 : Numéro européen

Calendrier des manifestations estivales

Juin

Du 12 au 09 sept.
tous les vendredis matin
Marché paysan et de **l'artisanat d'art**

Dimanche 14
Harmonie Renaissance
10h-11h Concert gratuit
Parking des Ferrages

Sam. 20 et di. 21
Festival de la Langue Provençale
Espace des Fêtes

Dimanche 21
Fête de la Musique
Orchestres et animations dans les rues du centre ville

Mercredi 24
Fête de la Saint Jean
Feu et orchestre
Centre ville

Dimanche 28
Fête des enfants
Place Trussy

Juillet

Samedi 04
Soirée IBYZA
Soirée Jeunes

Dimanche 05
Passage à Lorgues du 96e **Tour de France**

Mercredi 08
Nocturne artisanale

Du ve. 10 au di. 12
Festival de Jazz
Espace des Fêtes

Lundi 13
Festivités du 14 juillet
A partir de 21h, la Clique, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et orchestre *

Mardi 14
21h, **Soirée cabaret**
Place Trussy

Samedi 18
Artisans d'art dans la rue

Du Sa. 18 au lun. 20
Spectacle "La Révolution"
***V**ivre l'**H**istoire **L**orguaise*
Parking des Ferrages

Mardi 21
20h, **Soirée Moules-Frites**
Organisée par le Lions Club
Place Trussy

Mercredi 22
Nocturne artisanale

Vendredi 24
20h, **Soirée Paella**
avec orchestre
Place Trussy

Samedi 25
09h-13h, **Ludobus**
Centre culturel

Dimanche 26
Nuitée Littéraire

Jeudi 30
Les Estivales Var-Matin
21h - Parking des Ferrages

Août

Samedi 1er
22h, **Soirée Mousse**

Samedi 08
Artisans d'art dans la rue

22h, **Musiques celtiques**
Place Trussy

Mercredi 12
Nocturne artisanale

Vendredi 14
19h, **Musiques sur écran**
Place Trussy

Samedi 15
20h, **Soirée Soupe de poisson**
avec orchestre
Place Trussy

Samedi 22
22h, **Soirée DISCO**
Place Trussy

Samedi 29
21h, **Spectacle d'équitation**
Stade Turchi

Septembre

Samedi 5
Journée des Associations
La journée - Centre ville

Samedi 12
Artisans d'art dans la rue

20h30, **Présentation des Fest'Hiver**

Dimanche 13
19h, **Soirée provençale**
Espace des Fêtes

Du ve. 18 au di. 20
Fête foraine de la St Ferréol
Centre ville

Vendredi 18
22h, **Soirée DJ**
Place Trussy

Samedi 19
21h, **Orchestre**
Place Trussy

Dimanche 20
21h, **Feu d'artifice**
Stade Turchi

*** Vous trouverez les détails de ces festivités et les compléments sur le site www.lorgues.fr**